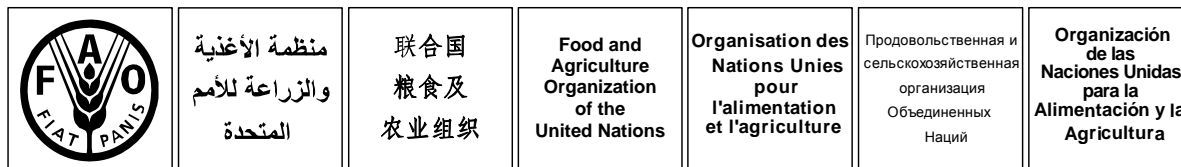


Février 2014

F



# Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

## Trente-deuxième session

Rome (Italie), 24-28 février 2014

### Dialogue régional sur l'agriculture familiale dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

#### I. INTRODUCTION

1. En 2011, retenant une proposition du Gouvernement philippin, les participants à la trente-septième session de la Conférence de la FAO ont suggéré que l'Organisation des Nations Unies proclame l'année 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale». À sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a entériné cette proposition et invité la FAO à faciliter la mise en œuvre de cette initiative, en collaboration avec les parties prenantes concernées.

2. Conjointement avec le Forum rural mondial, l'Alliance coopérative internationale (ACI) et l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), la FAO a organisé une série de dialogues régionaux en vue d'enrichir les discussions menées aux niveaux local, régional et mondial sur l'agriculture familiale, telle que définie dans le contexte de l'Année internationale de l'agriculture familiale<sup>1</sup>, et les petites exploitations agricoles (exploitations forestières, halieutiques et pastorales comprises).

3. Le Dialogue régional sur l'agriculture familiale dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord avait pour vocation de mettre en lumière le rôle crucial joué par les exploitants familiaux, les petits exploitants, les organisations de producteurs et les coopératives, en tant que fondement de la

<sup>1</sup> Dans le contexte de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la définition de cette dernière repose sur les principes couramment admis rappelés ci-après. L'agriculture familiale (qui comprend toutes les activités agricoles menées dans un cadre familial) est un mode d'organisation dans lequel la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole est gérée et exploitée par une famille et repose essentiellement sur une main-d'œuvre (féminine et masculine) et des capitaux familiaux. La famille et l'exploitation sont liées, évoluent ensemble et combinent les fonctions économiques, environnementales, sociales et culturelles. Au niveau national, dans les pays en développement comme dans les pays développés, l'agriculture familiale est la forme d'agriculture la plus répandue dans le secteur de la production vivrière. De ce point de vue, il est essentiel d'élaborer des formes d'agriculture familiale viables pour obtenir un développement durable des systèmes de production agricole, forestière et halieutique.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mj333f

sécurité alimentaire mondiale et condition d'un avenir durable, de l'éradication de la faim et de la pauvreté, de la cohésion sociale, de l'emploi et de l'utilisation pérenne des ressources naturelles. La réunion s'est tenue à Tunis (Tunisie) les 20 et 21 novembre 2013.

## II. ACTIVITÉS

4. L'atelier a réuni plus de 50 participants, représentant des organisations de producteurs, la société civile, des institutions de recherche, les gouvernements algérien, égyptien, iranien, iraquien, jordanien, koweïtien, libanais, libyen, marocain, mauritanien, saoudien, soudanais, tunisien et yéménite et des institutions internationales (FIDA, CIHEAM, ICARDA, Forum rural mondial, OMA, ACI).

5. Trois thèmes majeurs ont été abordés:

- L'importance et le rôle de l'agriculture familiale dans la région et sa contribution au développement rural durable et à la sécurité alimentaire. Bonnes pratiques, innovations et enseignements tirés de l'expérience.
- Le cadre politique et les stratégies et programmes existant à l'appui de l'agriculture familiale, notamment les programmes de recherche axés sur ce type d'agriculture.
- Le rôle des organisations de producteurs et des coopératives dans la mise en place d'une agriculture familiale durable et efficace.

6. Les débats et les interventions ont favorisé des échanges constructifs entre les différents acteurs, améliorant la compréhension du rôle potentiel de l'agriculture familiale dans les contextes divers qui caractérisent les pays de la région. Les participants se sont attachés tout particulièrement à recenser les enjeux et les possibilités en matière de développement et d'investissement dans l'agriculture familiale, tout en se concentrant sur les priorités des politiques, dans l'optique d'instaurer la sécurité alimentaire et d'éradiquer la faim et la pauvreté rurale.

7. Il convenait d'envisager le secteur de l'agriculture familiale de la région selon une définition plus large et plus complexe rendant compte des multiples fonctions et des différentes activités qui le caractérisaient. Ce modèle organisationnel correspondait à différents types d'exploitations agricoles et de systèmes de production garantissant des sources de revenu à d'importantes populations rurales pauvres. Des expériences et pratiques déjà en place, comme le système des oasis, montraient clairement les effets délétères qu'exerçaient sur l'agriculture familiale les crises mondiales, les réformes économiques inadéquates, les problèmes démographiques tels que l'exode rural, ainsi que les pressions engendrées par le changement climatique. Une attention particulière a été portée aux considérations de parité, notamment au rôle capital joué par les femmes rurales dans l'agriculture familiale. À ce sujet, les recommandations de l'atelier consultatif consacré à la question de l'égalité entre les sexes dans l'agriculture et le secteur rural de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui s'était tenu les 18 et 19 novembre à Tunis, ont été présentées aux participants, qui les ont débattues.

## III. RÉSULTATS

8. Le principal message qui est ressorti de la consultation est que l'agriculture familiale apportait une contribution cruciale aux secteurs agricole et halieutique et à la sécurité alimentaire de la région et, qu'à ce titre, les mesures de soutien de cette activité devaient faire partie intégrante de toutes les stratégies de développement de l'agriculture et de sécurité alimentaire. Les participants à la consultation ont souligné l'importance de prendre des mesures dans les domaines ci-après:

- Financement et investissement : Les actions dans ce domaine devraient s'attaquer à différentes tâches: 1) instauration de nouvelles institutions financières appliquant des procédures adaptées aux besoins des exploitants familiaux; 2) mise en place de régimes d'assurance permettant de réduire le risque lié aux prêts consentis à des exploitants familiaux; 3) utilisation éventuelle de lignes de crédit

réservées aux exploitants familiaux et 4) nécessité d'augmenter l'investissement public dans les infrastructures physiques et sociales en zone rurale.

- Terres : Les participants ont souligné le problème de la fragmentation des terres et de la petite taille (en diminution, de surcroît) des exploitations agricoles. Trois domaines d'action ont été proposés: 1) encourager les exploitants à regrouper leurs terres afin de faciliter les transferts de technologie et la commercialisation; 2) envisager des modalités innovantes d'application des lois sur les successions de façon à limiter les fragmentations supplémentaires et 3) résoudre les problèmes liés à l'attribution des titres de propriété et à l'utilisation des terres collectives et publiques de manière à rassurer les exploitants familiaux quant à la pérennité de leur accès à la terre.

- Jeunes et parité hommes-femmes : Les participants ont fait valoir que des investissements visant à développer le monde rural et à accroître la rentabilité de l'agriculture familiale encourageraient les jeunes à rester dans les zones rurales et à travailler dans le secteur agricole. Ils ont également estimé comme nécessaires: 1) des interventions spéciales qui aideraient les femmes dans leurs tâches domestiques (pompes à eau, par exemple) et leur laisseraient ainsi davantage de temps pour les travaux agricoles; 2) de nouveaux projets et programmes ciblant les jeunes et les femmes (tels qu'une banque réservée à ces dernières) et 3) une évolution juridique afin de donner aux femmes davantage de droits d'accès aux ressources et aux marchés.

- Ressources naturelles : Les participants ont pris acte du fait que le changement climatique engendrait de sérieuses difficultés dans le secteur agricole de la région, notamment pour les petites exploitations familiales. Ils ont estimé que les pouvoirs publics devraient: 1) mettre en place des programmes destinés à aider les agriculteurs à s'adapter aux effets du changement climatique (grâce à de nouvelles variétés, par exemple) et 2) encourager le développement de technologies de production plus respectueuses de l'environnement.

- Augmentation de la valeur ajoutée : Des participants ont souligné qu'une très faible part de la valeur ajoutée agricole demeurerait dans les exploitations familiales. Deux types d'action ont été proposées: 1) aider à la mise en place d'un nouveau processus de commercialisation permettant de regrouper les agriculteurs et de limiter les intermédiaires et 2) organiser des campagnes destinées à promouvoir les produits des exploitations familiales au moyen de labels ou d'autres systèmes.

- Recherche et vulgarisation : D'aucuns ont estimé que les activités de recherche et de vulgarisation actuelles n'étaient pas adaptées à l'agriculture familiale. Les participants ont proposé: 1) d'instaurer de nouvelles institutions de recherche et de vulgarisation au moyen de partenariats public-privé et 2) d'intensifier l'utilisation des nouveaux instruments et outils (téléphones portables, radio, Internet, etc.) pour communiquer des informations aux exploitants familiaux.

- Soutien des pouvoirs publics aux organisations de producteurs et à d'autres acteurs de la société civile : De l'avis unanime des participants, les pouvoirs publics devraient afficher leur volonté politique de soutenir les organisations de producteurs et de garantir leur indépendance administrative et financière. Le soutien de ce type d'institutions nécessitera: 1) une modification des lois et règlements afin de garantir leur liberté et leur indépendance et 2) un appui technique et institutionnel pour encourager leur développement.

- Importance des organisations de producteurs : Les participants sont tombés d'accord pour dire que les organisations de producteurs pourraient jouer un rôle clé dans le développement de l'agriculture familiale de la région: 1) en permettant aux exploitants familiaux de faire entendre leur voix auprès des responsables politiques; 2) en réunissant les agriculteurs afin de leur proposer des formations, un soutien pour la commercialisation, etc.; 3) en travaillant à l'échelle de plusieurs pays et en contribuant à l'intégration régionale et à l'échange d'expériences et 4) en aidant à la mise en place de régimes de protection sociale et de programmes de lutte contre la pauvreté.

#### IV. LA VOIE À SUIVRE

9. Les résultats des cinq dialogues régionaux fourniront les bases d'une vue d'ensemble régionale des questions relatives à l'agriculture familiale qui seront traitées à l'occasion du Dialogue mondial sur l'Année internationale de l'agriculture familiale, qui doit se tenir à Rome en 2014, des Conférences régionales de la FAO, et d'autres instances et processus pertinents aux niveaux régional.